



Infos SMKRP

13 mai 2016

Les syndicats vous représentent auprès de la CPAM car vous êtes conventionné. Adhérer, c'est montrer à l'Assurance Maladie que vous êtes présent, intéressé, sensible aux difficultés du quotidien, sensible aussi à la faible considération qu'ils portent à la profession, à votre travail et à votre rémunération.

Adhérer, c'est dire non à la volonté de supprimer toute faculté de faire librement notre métier, de pratiquer des dépassements d'honoraires.

Adhérer, c'est préserver votre manière d'exercer en fonction de ce que vous aimez et savez faire avec vos patients.

Adhérer, c'est disposer d'informations fiables ou de solliciter à tout moment des confrères prêts à vous répondre et à vous aider.

Rejoignez le Syndicat de Paris car unis nous serons plus forts.

J'ai le plaisir de vous adresser ci-dessous les dernières actualités reçues par nos adhérents, dont certaines pourront vous intéresser.

Confraternellement,

Ludwig SERRE
Président

Soins gratuits aux victimes des attentats du 13 novembre 2016

Si dans votre cabinet vous recevez une victime (directe ou indirecte) des attentats de Paris de novembre, sachez... [-> lire la suite](#)

Prescrire des substituts nicotiques

Depuis la loi réformant le système de santé, les kinésithérapeutes peuvent prescrire des substituts nicotiques [-> lire la suite](#)

Rejets de télétransmission : s'y retrouver dans les codes d'erreur

La CPAM de Paris nous a communiqué les codes d'erreur les plus fréquents qu'elle rencontre.

Afin de faciliter le traitement des rejets [-> lire la suite](#)